



Nîmes le 12 mars 2024

A Madame la Présidente du Conseil Départemental du Gard

**OBJET : PREAVIS DE GREVE INTERSYNDICAL POUR LA JOURNEE DU 19 MARS SUR LES SALAIRES
DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

Madame la Présidente,

Les organisations syndicales de la fonction publique Cfdt, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA, réunies le mercredi 24 janvier, ont constaté et condamné l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue.

Loin d'annoncer les milliers de créations d'emplois indispensables pour l'accomplissement des missions publiques et l'amélioration des conditions de travail, ou d'annoncer une augmentation générale des salaires et en particulier une forte revalorisation du point d'indice de rémunération, ou de proposer un plan de résorption de la précarité, qui sont pourtant des leviers forts pour augmenter l'attractivité de la Fonction publique, M. Stanislas GUERINI Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a confirmé le dépôt d'un projet de loi « Fonction publique » pour le second semestre 2024, avec en perspective l'accentuation de la rémunération « au mérite ».

Ce nouveau projet de loi portera entre autres la suppression de la gestion collective des carrières, l'individualisation de nos droits, la démolition du caractère unitaire du point d'indice alors que l'on célèbre les 40 ans du statut de la fonction publique. Comment ne pas voir que le gouvernement continue à accentuer le délitement des services publics de proximité et à conforter la perte d'attractivité des collectivités territoriales et de toute la Fonction publique ?

Pour nos collègues, l'urgence demeure les salaires malgré les efforts consentis par vous Madame la Présidente. Nous insistons et persistons : 2024 ne peut pas être une année blanche pour les rémunérations des fonctionnaires et agents publics, confrontés à la stagnation de leur rémunération depuis de nombreuses années et à la réalité des pertes du pouvoir d'achat face à la persistance de l'inflation.

La seule réponse nécessaire pour y remédier est l'augmentation significative du point d'indice qu'il conviendrait, compte tenu du rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années de porter à six euros (6 €) pour compenser l'inflation. Cette revendication est le fer de lance de la grande journée nationale et intersyndicale de grève du 19 mars.

Pour que la Fonction publique redevienne attractive, en plus des mesures de revalorisation générale des salaires, il est nécessaire d'engager des négociations sur la refonte des grilles salariales, indispensables pour une reconnaissance juste des qualifications et de l'expérience, une revalorisation des métiers à prédominance féminine, un déroulé de carrière respectueux de notre statut avec à chaque échelon un gain conséquent de rémunération.



La question des rémunérations est intimement liée à la question des retraites. Le premier semestre 2023 a connu le plus grand mouvement de protestation jamais vu en France depuis des décennies. Des centaines de milliers d'agent-es public-ques, des collectivités territoriales se sont mobilisé-es et ont fait grève plusieurs jours, refusant comme la plus grande majorité des travailleurs et travailleuses, le recul à 64 ans de l'âge de la retraite. La colère contre la réforme des retraites est intacte. Afin de remettre à niveau les pensions de retraite par rapport au 1er janvier 2017, c'est une revalorisation de 10 % qui serait nécessaire immédiatement.

L'intersyndicale CGT-CFDT du Conseil Départemental du Gard appelle l'ensemble des agents de la collectivité à se mobiliser pour :

- L'augmentation générale des salaires ;
- L'augmentation immédiate du point d'indice de rémunération des fonctionnaires jusqu'à six euros (6 €) en 2024 ;
- Pour une prime pouvoir d'achat obligatoire également pour les agent-es de la territoriale et pas à la discrétion des exécutifs des collectivités.

Nos organisations sont disponibles pour toute rencontre permettant d'évoquer avec vous la rémunération et le pouvoir d'achat de nos collègues tout en étant conscient que l'essentiels de nos revendications ont une portée nationale et non locale.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame la Présidente nos sincères salutations.

Pour la CGT du Conseil Départemental
Francis FOUSSARD

Pour la CFDT du Conseil Départemental
Jocelyn DOMERGUES

Secrétaire Général

Secrétaire Général